

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Le Propriétaire Gérant, AUG. ALLIEN.

Étampe. — Imprimerie de AUG. ALLIEN.

PRIX DES INSERTIONS.

Annonces... 20 c. la ligne. Réclames... 30 c. —

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent la place. — Les manuscrits ne sont jamais rendus.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

PRIX de L'ABONNEMENT

Un an... 12 fr. Six mois... 7 fr. 2 fr. en sus, par la poste. Un numéro du journal... 30 c

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant. — A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le renouveler, doivent refuser le Journal.

« La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1875, dans l'un des journaux suivants: Pour l'arrondissement de Versailles, dans la Concorde de Seine-et-Oise et le Libéral de Seine-et-Oise. — pour celui de Corbeil, dans le journal l'Abeille de Corbeil; — pour celui d'Étampes, dans le journal l'Abeille

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU PONT-QUESNEAUX, 3,

Chez AUGUSTE ALLIEN, imprimeur.

d'Étampes; — pour celui de Mantes, dans le Journal judiciaire de Mantes; — pour celui de Pontoise, dans l'Echo Pontoisien; — pour celui de Rambouillet, dans l'Annonciateur de Rambouillet. »

Heures du Chemin de fer. — Service d'Été à partir du 5 Mai 1875.

Table of train schedules with columns for stations (Orléans, Paris, Étampes, etc.) and times for various services.

EXTRAIT

DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL CIVIL D'ÉTAMPES. (Seine-et-Oise).

Par jugement rendu par le Tribunal de police correctionnelle d'Étampes, le treize juin mil huit cent soixante-quinze, enregistré,

La nommée BEAUVAIS Marie-Eulalie-Eléonore, âgée de cinquante ans, femme de Hippolyte LÉPICIER, cultivatrice, demeurant à Prunay (Seine-et-Oise), a été condamnée à vingt-cinq francs d'amende, trente francs de dommages-intérêts envers la partie civile, et aux dépens, pour avoir, le huit juin mil huit cent soixante-quinze, à Prunay, livré une certaine quantité de lait (série alimentaire destinée à être vendue), qu'elle avait écramé.

Le Tribunal a, en outre, ordonné l'insertion du jugement par extrait dans l'Abeille d'Étampes, journal judiciaire de l'arrondissement, et l'affiche dudit jugement, également par extrait, au nombre de vingt cinq exemplaires, dans les communes de Milly, Maisse, Prunay, Boigneville, Buno et Gironville, le tout aux frais de la femme LÉPICIER.

Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition.

Étampes, le quinze juillet mil huit cent soixante-quinze.

Pour le greffier du Tribunal, F. FONTAINE, Commis-greffier.

Vu au Parquet.

Le Procureur de la République, P. VIAL.

ÉTAMPES.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées dimanche dernier, à la somme de 8,868 fr., versés par 69 déposants dont 6 nouveaux.

Il a été remboursé 2,090 fr.

Feuilleton de l'Abeille

DU 17 JUILLET 1875.

DEUX FEMMES

L'Habitude et le Souvenir.

— Non, Hélène, répondit Maurice, aussi ému que la comtesse, ces lettres, je tiens à les conserver, et je vous fais le serment que personne n'y touchera jamais. Pourquoi m'enlever ce passé qui m'est cher, ce passé qui vous semble à vous-même si beau, qu'il vous a gâté le présent?... Je ne sais pas le sort qui m'attend loin de vous; je vous jure qu'en ce moment mon avenir n'est pas engagé et qu'il m'appartient tout entier. Mais les mauvais jours viendront peut-être... et alors grâce à vos lettres, j'évoquerai les doux souvenirs de notre liaison. Je vous reverrai à cette place et me souriant de votre gracieux sourire. Ah! tenez, ne parlons plus de tout cela, ajoutez-y avec des larmes dans la voix, nous ne nous quitterons plus; et cependant il le faut, nous nous rendons trop malheureux.

— Oui, c'est vrai, répondit Hélène. Puis, vous vous dites bien bas, si bas que vous ne vous entendez peut-être pas vous-même, vous vous dites que nos vieilles amours glacent votre jeunesse et qu'il est temps de la réchauffer au soleil des nouvelles amours. Allez, mon ami, allez et... adieu, ajouta-t-elle, tandis que deux larmes longtemps refoulées coulèrent de ses yeux.

Les recettes de la succursale de Milly ont été de 4,332 fr., versés par 28 déposants dont 11 nouveaux. Il a été remboursé 926 fr. 50 c.

Les recettes de la succursale de Méréville ont été de 2,044 fr., versés par 47 déposants.

Les recettes de la succursale de La Ferté-Alais ont été de 2,345 fr., versés par 48 déposants dont 2 nouveaux. Il a été remboursé 3,083 fr. 80 c.

Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 1,093 fr., versés par 20 déposants. Il a été remboursé 575 fr.

Police correctionnelle.

Audience du 14 Juillet 1875.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans son audience dernière, a prononcé les jugements suivants:

JUGEMENTS CONTRADICTOIRES.

— MAQUAIRE André Charles Théodore, 43 ans, né à la Celle-Saint-Cyr (Yonne), journalier, sans domicile fixe; 45 jours de prison, 5 francs d'amende et aux dépens pour rébellion et ivresse manifeste.

— LELARGE Armand Frédéric, 20 ans, cordonnier; — MARTIN Irénée-Soubise, 49 ans, cultivateur; — GAUTHIER Félix, 47 ans, pêcheur, demeurant tous trois à Oncy; Martin et Gauthier 25 francs d'amende chacun; Lelarge 6 jours de prison, 25 francs d'amende et solidairement aux dépens pour coups et blessures volontaires.

JUGEMENT PAR DÉFAUT.

— ASSELINEAU Sophie Désirée, 44 ans, femme de Victor Alfred Petit, cultivatrice, faubourg Evezard, à Étampes; 45 jours de prison, 50 francs d'amende et aux dépens pour outrage public à des témoins à raison de leur déposition.

La Société de Secours Mutuels des ouvriers en bâtiments de notre ville tiendra demain Dimanche 18 Juillet, à midi précis, dans la salle du Théâtre, son assemblée générale semestrielle.

La séance sera présidée par M. Th. Charpentier.

Alors tout le courage de Maurice l'abandonna. Ce triste adieu, qu'à travers ses larmes lui jetait cette femme qu'il avait tant aimée, qu'il aimait peut-être encore, lui déclara le cœur, il s'élança vers elle en s'écriant:

— Non, je ne saurais jamais te dire adieu... je n'ai pas ce courage!

— Je l'ai pour vous, Maurice, dit-elle simplement, et sans qu'il pût deviner ce qu'elle voulait faire, elle courut à la cheminée et elle sonna.

— Que faites-vous? s'écria Maurice. Elle se tourna vers le domestique qui venait d'entrer, et désignant un des flambeaux restés sur la table de jeu: — Prenez ce flambeau, Joseph, dit-elle, et reconduisez M. Deville.

Pendant que le domestique obéissait, Maurice se pencha vers Hélène et lui dit à voix basse: — Quoi! faut-il que ce serviteur assiste à nos derniers adieux?

— S'il n'y assistait pas, répondit Hélène aussi bas et aussi tristement que Maurice, ce ne seraient plus des adieux. Je me suis armée, ajouta-t-elle, contre votre faiblesse et la mienne.

La comtesse lui tendit la main, comme s'il devait se revoir le lendemain. Au contact de cette main, Maurice se sentit tressaillir. Il fut sur le point de prendre Hélène dans ses bras, de la presser sur son cœur, mais d'un geste elle lui désigna Joseph qui, debout à la porte du salon, attendait. Maurice se contenta, et pour en finir avec cette triste situation, il se retourna brusquement et sortit sans regarder derrière lui.

Mme de Brionne, pâle, accoudée sur le marbre de la cheminée, le suivit d'abord des yeux. Quand elle ne le

ORDRE DU JOUR:

Appel nominal. — Lecture des procès-verbaux des six premiers mois de l'année. — Exposé de la situation financière de la société. — Articles additionnels aux statuts. — Election d'un président pour cinq ans. — Admissions à la caisse de retraite de plusieurs sociétaires ayant soixante ans d'âge et vingt-cinq ans de présence à la société. — Contre-appel.

\* \* Lundi dernier, vers six heures du soir, le faubourg Saint-Martin a été mis en émoi par le suicide du nommé Daubignard Henri, âgé de 21 ans, garçon de moulin, dont le père est depuis longtemps à l'Asile de Clermont (Oise). — Cet individu, après avoir joué au billard et bu outre mesure, dit au cafetier: « Je vais me pendre ou me f... à l'eau. » — Il rentra chez lui, dit à sa mère qu'il allait partir pour Paris; celle-ci l'engagea à rester près d'elle, et sur ses instances réitérées, son fils finit par lui dire: « Vous ne voulez pas que je m'en aille, eh! bien, c'est bon. » Puis il la quitta. Quelques minutes après, la mère remarqua que la porte de son grenier était entrouverte; elle se demanda qui pouvait y être monté. Elle alla voir, et quelle ne fut pas sa douleur en apercevant son fils pendu à la poutre transversale du pignon. Elle coupa vivement la corde et appela au secours. Le sieur Boucher, tailleur, arriva aussitôt; il s'aperçut que Daubignard respire encore, lui prodigua ses soins, mais ils sont inutiles, car celui-ci ne tarde pas à rendre le dernier soupir dans ses bras.

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DES INONDÉS DU MIDI.

5° liste.

- MM. Guillon, rue du Perray, 3... 3 fr. Adam, garde champêtre... 2 Ravelle, rue du Perray, 42... 5 Martin, place du Petit-Marché... 3 Augé, rue Saint-Martin, 129... 2 Boucher Eugène, rue du Perray, 31... 5 Chenevière, place Saint-Gilles, 3... 3 Penot, marchand de son, rue de la Boucherie... 40 Tournemine, meunier, rue du Perray... 40 M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Elie, rue Saint-Martin, 72... 2

IV.

Les prévisions de la comtesse de Brionne se sont accomplies. Une année à peine s'est écoulée depuis le soir où Maurice et Hélène ont échangé leurs adieux, et Maurice Deville a épousé Thérèse Desroches.

Est-il coupable envers Hélène? N'est-ce pas elle qui, par suite d'une susceptibilité peut-être exagérée et de craintes imaginaires, s'est décidée à ne plus le revoir? Ne l'a-t-elle pas déguisé des serments qu'il avait faits? N'a-t-elle pas rompu volontairement les nœuds qui les unissaient l'un à l'autre? Ne dut-elle pas, dans un héroïque moment d'énergie, se porter à elle-même le coup mortel pour ne pas le recevoir d'une main qui lui était chère?

Maurice n'a pas compris le sacrifice désespéré de la comtesse. Il n'a pas remarqué ce qu'il y avait d'amour, de générosité, de grandeur dans l'adieu qu'elle lui adressait; il n'y a vu que le fait d'une séparation imposée, et il s'en est irrité. Il a cru devoir en appeler, il a écrit à Hélène, il lui a demandé de révoquer la sen-

- M. Paris Jules, marchand de vins, rue Saint-Martin, 81... 2 fr. M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Berchère, rue Saint-Jacques, 51... 2 MM. Lenoir, peintre en décors, place de l'Embarcadère... 2 Dubois, cafetier, place Saint-Gilles... 5 Dazier, rue du Perray... 5 Potheau, rue des Cordeliers... 20 Guilleaume, aubergiste... 5 Hervé Emile, rue des Cordeliers... 5 Anfroy, peintre, id... 3 Huet, marchand de vins, en gros... 5 Guillaumeron, clerc de notaire... 5 M<sup>me</sup> Baron-Deshayes, place Saint-Gilles... 40 MM. Chevallier Jacques, rue de la Cordonnerie, 49... 40 Coquet Louis-Isidore, place Saint-Gilles, 2... 5 M<sup>lle</sup> Prunière, à Villesauvage... 5 M. Rebondly, id... 5 Les sœurs du pensionnat de la Ste-Enfance... 50 M. Charpentier, rue de la Cordonnerie, 19... 20 M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Ingé, rue du Haut Pavé... 40 M. Baudet Victor, rue du Perray... 40 M<sup>lle</sup> Léauté Louise, rue du Pont-Quésneaux... 5 MM. Gaurat, horloger, rue de la Juiverie... 5 Lacroix, capitaine retraité... 7 Marchat-Dallier, r. de la Roche-Plate... 5 Beaumont père, rue de la Cordonnerie... 40 Véron, boulanger, rue Sainte-Croix... 40 Marchon aîné, meunier, rue de la Boucherie... 50 M. et M<sup>me</sup> Chalange, faubourg Evezard... 50 MM. Chaumet, rue du Haut Pavé... 40 Genty, charcutier, rue Saint-Jacques, 411... 6 Souvré, rue Saint-Martin, 409... 2 Laigneau, rue Neuve-Saint-Gilles, 8... 2 Robillard, inspecteur d'assurances... 5 David, peintre en voitures... 40 Berthelot, rue de la Prison... 5 Genty père, rue Saint-Jacques... 3 Thibault, rue des Belles-Croix... 400 Chauvet Ernest, rue Saint-Martin, 84... 5 Courtellemont, épicière, rue du Perray... 5 Hébert, rue du Sablon, 35... 5 Gossioime, promenade des Prés... 5

tence d'exil. Hélène à lu ses lettres, mais elle ne s'est pas méprise sur le sentiment qui les avait dictées. Elle a deviné que si Maurice insistait pour la revoir, c'était par acquit de conscience et pour se mettre à l'abri de tout reproche; aussi, ne lui a-t-elle pas répondu. Ah! s'il était venu plaider lui-même sa cause, s'il était accouru lui dire: « Nous sommes victimes d'une fatale méprise; je l'aime comme autrefois, plus qu'autrefois; ne nous rendons pas inutilement malheureux! » Alors elle se serait laissée sans doute persuader et son cœur eût parlé plus que sa raison. Mais Maurice ne vint pas; blessé du silence d'Hélène, il ne voulut pas aller chercher une réponse à ses lettres. Il faisait ainsi, comme il arrive trop souvent dans la vie, de la dignité mal à propos, et se croyait obligé de déployer ce qu'on appelle du caractère dans une de ces circonstances où, le plus souvent, être faible, c'est être fort.

Peut-être aussi, à son insu, obéissait-il à des suggestions étrangères. M<sup>me</sup> Deville, dans son égoïsme et sa sollicitude maternels, avait jugé le moment opportun pour circonvenir entièrement son fils, et elle s'était empressée de mettre au service du projet de mariage qu'elle avait conçu, tout ce qu'il y a de ruses chez la femme et d'intelligence persuasive chez la mère. Tant d'efforts devaient réussir. Maurice humilié dans son amour-propre, effrayé du vide qui s'était fait en lui, et, peu à peu, séduit par les grâces de Thérèse, par le calme qu'il avait trouvé dans une liaison tourmentée, il avait consenti à combler les vœux de sa mère.

Il est impossible de rencontrer chez une autre femme que chez Thérèse plus de charme et d'originalité dans

Table listing names and amounts, including M<sup>me</sup> Bourdeau-Lelièvre, M<sup>m</sup> Vramant Frédéric, Jousset François, etc.

C'est par erreur que nous avons porté le total de la 2<sup>e</sup> liste à 3,465 fr.; il ne s'élève qu'à 3,359 fr.

Nous apprenons que les souscriptions en faveur des victimes de l'inondation ont été de 406 francs dans la commune de Maisse, et de 209 francs 10 cent. dans celle de Chamargande.

Dans la commune de Morigny, il a été recueilli de 112 souscripteurs la somme de 4,037 fr. qui ont été versés chez le receveur particulier, pour être transmis au comité présidé par M<sup>me</sup> la Maréchale de Mac-Mahon. La liste des souscripteurs a été envoyée à M. le Préfet.

Nous savons, en outre, que des souscriptions importantes ont été recueillies dans un grand nombre de communes de l'arrondissement.

Tablettes historiques d'Étampes.

20 JUILLET 1740.

Un prédicateur est envoyé par Mgr Langnet, archevêque de Sens, aux religieuses de la Congrégation de N.-D. d'Étampes, pour convertir au nouveau catéchisme les religieuses insoumises. La retraite de ce prédicateur dura huit jours.

2 THERMIDOR AN III (20 JUILLET 1795).

La Convention renvoie : Au Comité des Finances, un ouvrage du citoyen Prunel, transmis par le district d'Étampes, sur l'extinction des assignats ;

Au Comité de Législation, des observations du citoyen Gillet, de la commune d'Étampes, sur le rapport du 23 fructidor concernant le Code civil. (Procès-verbaux de la Convention, vol. 66.)

21 JUILLET 1562.

Un arrêt du Parlement de Paris enjoint au Bailly d'Étampes de surseoir l'exécution des lettres à lui adressées par le Roy, au sujet des Rebelles jusqu'à ce qu'il en ait été parlé au Roy de Navarre. (Mémoires de Condé, t. III, p. 555.)

Au nombre des Rebelles étaient : Cassegrain, lieutenant général d'Étampes ; Et maître Pierre Le Conte, avocat audit Estampes.

Par arrêt du Parlement de Paris, du 21 novembre 1562, Cassegrain a été condamné à « estre pendu et estrangé à potences croisées, qui seront mises et plantées en la place des Halles de cette ville de Paris. » (Même ouvrage, t. IV, p. 94 et 122.)

26 JUILLET 1467.

Passage à Étampes du Roi Louis XI. (Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France, par le marquis d'Aubais, t. I<sup>er</sup>, p. 96.)

28 JUILLET 1817.

Le maréchal de camp, aide-de-camp du prince de Condé, commandant le département de Seine-et-Oise informe M. de la Boulinière, sous-préfet d'Étampes, que :

« La plus grande tranquillité régnant dans l'arrondissement, la mendicité de nuit ayant cessé, celle de jour se trouvant restreinte aux enfants et aux non valides, le Ministre de la Guerre a prescrit de rappe-ler à son corps le détachement de grenadiers à cheval de la Garde royale stationné à Étampes, Milly et Angerville.

« Il est nécessaire dit-il en terminant, que les gardes nationales et la gendarmerie reprennent toute leur action sur la police du pays, afin de prévenir le retour du vagabondage qui vient d'être dissipé et qui cherchera sûrement à se renouveler au commencement de l'automne prochain. » P. M.

Documents sur Guettard.

Opinion d'un savant du XVIII<sup>e</sup> siècle sur l'observation des fêtes et dimanches.

Un critique qui, de nos jours, fait autorité, a dit : « Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on était philosophe par un mouvement commun des esprits, par entraînement, par amusement, par amour de la nouveauté et de l'invention littéraire. » (Ed. THIERRY, Moniteur du 16 mars 1858.)

Un des personnages les plus considérables du XVIII<sup>e</sup> siècle, et par sa naissance et par la position élevée qu'il occupait dans l'Etat, Chrétien Guillaume de Lamoignon Mallesherbes, à la fois membre de l'Académie des Sciences, de celle des Inscriptions et de l'Académie Française, le futur défenseur de Louis XVI, est un des hommes qui « ont le plus aidé à la philosophie lorsqu'elle corrompait les cœurs. » (Mémoires du prince de Talleyrand, publiés par la comtesse O... du C..., t. 2, p. 210 et s.). Directeur de la librairie, il laissa publier et protéger même de son autorité et de ses conseils les ouvrages les plus contraires à la religion et à l'autorité royale. Il favorisa avec la plus grande indulgence la publication de l'Encyclopédie. Tout dévoué aux Philosophes, il recherchait leur société ainsi que celle des savants, et les réunissait chez lui les jours de fêtes et les dimanches à des heures qui, si l'on en croit la lettre de Guettard, que nous allons rapporter, concordaient trop avec celles des offices religieux.

Jean-Etienne Guettard (1), né à Étampes, le 22 septembre 1715, docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris, était aussi de l'Académie des Sciences, et l'un des membres les plus laborieux de cette Société. « Quand on analyse l'œuvre de Guettard, a dit son dernier biographe, M. Aimé de Soland (Annales de la Société Linnéenne de l'Anjou), on est étonné qu'une vie ait pu suffire à un tel labeur. »

Guettard fut toute sa vie très-religieux, et son amour pour les sciences ne lui fit jamais négliger la pratique de la religion. Il avait été le condisciple de Mallesherbes chez les jésuites; plus tard, leur goût commun pour les sciences naturelles les avait rapprochés, et en 1755, Guettard avait accompagné Mallesherbes dans un voyage à Vichy et en Auvergne; nos deux savants étaient donc doublement en relations. Guettard avait été invité aux réunions de savants qui se tenaient chez Mallesherbes; son absence de ces réunions avait sans doute été remarquée, et lui avait attiré quelques reproches. C'est pour se justifier qu'il adressa à Mallesherbes la curieuse lettre suivante, qui, en même temps qu'elle nous fait connaître ses sentiments en matière religieuse, nous révèle le caractère de l'homme mieux que ne pourrait faire le plus fidèle portrait.

Nous publions cette lettre, en nous conformant scrupuleusement à l'orthographe, d'après l'original que

(1) La famille Guettard est une des plus anciennes familles d'Étampes; bien qu'elle occupât un rang modeste dans la cité, on trouve fréquemment des membres de cette famille remplissant des emplois publics ou des fonctions municipales.

En 1517, la ville d'Étampes put profiter pour la première fois des privilèges que lui avait accordés Louis XII, à l'occasion du mariage de sa fille Claude avec le duc d'Angoulême, et nommer son maire et ses échevins; Jean Guettard, drapier, fut l'un des quatre échevins nommés à la suite de cette élection, et en 1539, il fut choisi pour maire par ses concitoyens.

En 1556, un Charles Guettard, bourgeois, prit part à la rédaction de la Coutume. Dans une étude sur Étampes en 1616, publiée dans le numéro du 20 juin 1874, l'Abbe de Étampes a cité, parmi les censitaires du prieuré de Saint-Pierre, à cette époque, un Symon Guettard et deux veuves nommées l'une Jehanne Guettard et l'autre Catherine Guettard.

Nous trouvons encore dans les annales d'Étampes, Thomas Guettard, maire en 1591, et Pierre Guettard, échevin en 1767. Dans le procès-verbal de la translation des reliques des Saints patrons de la ville d'Étampes, faite le 12 avril 1621, par Henry Clansse, évêque de Châlons-sur-Marne, nous voyons figurer Claude Guettard parmi les notables habitants de la ville présents qui ont signé le procès-verbal.

Jean Guettard, le grand-père de notre savant, était, au moment du mariage de son fils avec Marie-Françoise Descurain (26 juillet 1706), marchand et trésorier de l'église Notre-Dame d'Étampes.

Enfin, en 1745, ce fut un Guettard, marchand, qui se rendit adjudicataire, pour la somme de 4,500 livres, de l'illumination à l'occasion du séjour à Étampes du roi Louis XV et du dauphin, son fils, qui venaient à la rencontre de Marie-Thérèse, infante d'Espagne, fiancée du dauphin.

nous possédons, écrit en entier de la main de Guettard. La lettre ne porte pas de suscription, mais on lit en haut de la lettre, dans le coin à gauche, ces mots d'une écriture du temps :

Guettard à M. de Mallesherbes.

Du 29<sup>e</sup> juillet 1752

Monsieur

Les motifs que vous me prêtés de ne pas répondre aux invitations que vous me faites seraient trop déraisonnables pour que je ne vous prie pas de me permettre de m'expliquer. Vous croyez que je ne veux pas me trouver avec M<sup>re</sup> De Lacadémie je les respecte trop pour que je pense ainsi. Je me regarde comme très honoré de pouvoir me trouver la ou il y en a quelqu'un. Je ne fais acception de personne. Ils me sont tous égaux. Celui de tous qui me mépriseroit le plus, ne méloignerait pas de lui; je ne l'en estimerois pas moins. Plus d'une chose en moy pouroit mériter qu'il ne me méprisât sans que je dusse lui rendre la pareille. Ainsi Monsieur soyez persuadés que je les estime tous, que je les aime même si vous voulez. Quels sont donc mes motifs. Les voici je ne rougis pas de les dire et ne le dois pas même.

L'on se met à table dans des maisons comme la votre trop tard pour que je puisse les festes et dimanches remplir des devoirs auxquels je me crois obligé. J'ay toujours pensé que ces jours devoient se passer à autre chose qu'à faire festins, et si je n'ay pas toujours agi conséquemment à ce principe, je regrette maintenant ce temps perdu et si mal employé. Dans toutes les religions il y a eu des jours consacrés au culte de la divinité et les peuples se sont toujours fait un devoir de remplir ce culte tel qu'il fut, pourquoy m'exempteroije de m'acquiescer de celui que la nature exige de nous. Je n'entre point dans les raisons que d'autres peuvent avoir de le mépriser ce ne sont pas la mes affaires, je ne repondrai pas pour eux, leurs occupations au reste peuvent peut être leurs permettre de se donner ce jour la un délassement très sage en luy même. Pour moy je ne crois pas que les miennes soient si essentielles pour que j'en néglige une qui est la plus nécessaire.

Voici Monsieur mes motifs, je ne seai si ils vous paroîtront justes et raisonnables. Je sens aussi bien que tout autre tout ce que la plaisanterie et ce qu'on appelle le bon ton, peuvent laisser de badin contre ma façon de penser, mais les badineries ne sont pas des raisons et la raison doit être préférée à tout. Je me suis fait une loi de la suivre autant qu'il m'a été donné de le faire. Malheur à moy si je me trompe quelquefois, mais dans le cas dont il sagit quand elle ne seroit pas de mon côté, autant qu'elle l'est, je n'aurois rien à craindre de me tromper au lieu que de l'autre côté, je vois un cahos de troubles et de craintes. Est ce pussalinité de ma part, est ce force d'esprit et de génie de la part des autres? c'est ce que je ne puis décider. Je laisse cette grande question à décider à celui qui est la raison même et la vérité par essence.

Vous allés dire, ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire une fois et ce dont je ferai mon profit que je m'arrete aux menuties et que je suis avec tout cela colere, vindicatif, emporté, méprisant les autres, presomptueux. Je serois bien malheureux si cela étoit mais ce seroit toujours la un bon avis dont je vous ai toute l'obligation possible. J'avoue que je suis vil. Mais lorsque ma vivacité m'emporte je fais en sorte que ce ne soit pas contre les personnes mêmes, mais contre leurs mauvais principes et leurs mauvaises raisons. La vérité est ce que je cherche et lorsque je la crois attaquée, je ne puis m'empêcher de la dire, j'avoue qu'on peut le faire avec paix, mais le caractère est toujours ce qu'on vainct le dernier. Au reste mon cœur est tranquille, si l'esprit est agité et soyés persuadé Monsieur que je scai céder lorsqu'on me donne de bonnes raisons. Les... outre cela ont quelquefois plus d'amour propre que les gens d'un ton élevé. Un air d'importance en impose et est oppiniatre. La vivacité se decele et s'évapore. Je suis assez puni de mes vivacités par la peine quelles me font lorsque je suis rendu à moy même pour qu'on ne me les impute qu'avec indulgence, et j'espère que vous en aurés pour moy plus que tous ceux qui ne veulent quelque bien.

Il est vray que ma façon de penser au sujet de nos occupations academiques devoit ne me jamais laisser

les traits, alliés à plus de régularité et de perfection mathématiques. Les peintres surtout sont si vivement frappés à l'aspect de cette séduisante beauté, qu'à leur insu, ils reproduisent de souvenir, sinon les véritables lignes du visage, du moins ses principaux contours et sa gracieuse harmonie. Plusieurs d'entre eux se disputent le plaisir de la faire poser devant leurs chevalets, et on a vu même un de nos paysagistes les plus aimés, abandonner brusquement ses études favorites pour entreprendre le portrait en pied de Thérèse. « Ce sont, dit-il, des vacances qu'il se donne, et il espère que ses vieux amis des bois et de la campagne, qu'il a si souvent et si fidèlement reproduits, lui pardonneront son infidélité en faveur des grâces enchanteuses de son nouveau modèle. »

Quant au public, qui, pris en masse, abstraction faite des individualités toujours à redouter, est d'ordinaire un excellent juge, il admire surtout, chez Thérèse, la taille svelte, mais aux contours arrondis, la démarche tantôt vive, tantôt nuchalante, toujours pleine de grâce et d'abandon, le pied petit, cambré, dans une botte élégante aux talons relevés; il est encore ravi par l'incroyable richesse d'une chevelure blonde, mais d'un blond chaud, ardent, que le Titien et quelques maîtres de l'école italienne ont seuls pu reproduire.

de sourcils très-épais ont une expression délicate, et le nez petit sans l'être trop est d'un modèle parfait. La bouche est une merveille de fraîcheur et de forme, et on se demande si c'est la rougeur des lèvres qui fait ressortir la blancheur des dents ou si la perfection de ces dernières donne aux lèvres leur séduisant aspect. Enfin, l'ensemble des traits, tout en conservant une incontestable personnalité, rappelle les types de beauté les plus animés, et on retrouve chez Thérèse un peu de toutes les séductions propres à l'Italienne, à la Juive et à la Parisienne.

Maurice ne ressentit peut-être pas tout d'abord pour Thérèse l'admiration exclusive dont elle méritoit d'être l'objet; mais il avait trop de goût, il était trop fin appréciateur des qualités de la femme, pour ne pas accorder à la sienne les hommages qui lui étaient dus : aussi l'entourait-il de tout le bien-être et de tout le luxe que lui permit sa fortune, jugeant avec raison qu'il n'y pouvait y avoir de cadre trop riche pour une beauté si parfaite.

Le petit hôtel qu'ils habitaient dans la rue Taibout était renommé pour son confort et son élégance. Maurice avait pris plaisir à le meubler lui-même; il avait fait preuve en cette circonstance d'un goût incontestable et d'un sentiment artistique très-vif. On pouvait néanmoins trouver que cette demeure était trop nue, trop jeune, trop neuve. Elle ressembloit à ces jardins qui viennent d'être plantés : les allées sont bien ratissées, les massifs parfaitement taillés, la rivière qui serpente à travers la pelouse est des plus limpides. Cependant on voudrait que tout cela eût vieilli davantage, on désirerait voir quelques plantes parasites encombrant l'allée, des bran-

ches désordonnées pousser dans les massifs, de longues herbes arrêter le cours de la rivière. Toutes ces choses qui paraissent insignifiantes, donnent seules de la vie à un jardin, comme un tableau, un bronze, une statuette, une chinoiserie animant l'intérieur d'une maison. Mais pour se meubler, pensait Maurice, on ne doit pas courir le bric-à-brac, et remplir tout d'un coup, à tort et à travers, ses appartements; il faut laisser au hasard et au temps le soin d'apporter son tribut aux murs préparés à le recevoir.

Le cabinet de travail de Maurice était la seule pièce qui eût reçu tous ses détails d'ornementation. Maurice avait pris plaisir à y rassembler les objets qu'il avait aimés autrefois. C'était un bizarre fouillis de pistolets, de fleurets, de tableaux à l'huile, d'esquisses au crayon, de statuettes, d'albums, de nécessaires, de boîtes de toutes formes, d'étrus à cigares, d'oiseaux empaillés, de serpents à sonnettes; pêle-mêle étrange au milieu duquel il se complaisait, depuis son mariage, à passer de longues heures.

C'est dans cette pièce que Maurice retiré un soir, après son dîner, aspirait avec délice la fumée blanche qui s'échappait d'une pipe turque, lorsqu'une porte s'ouvrant à demi, une jeune femme apparut et demanda avec une timidité feinte si M. Deville voulait bien permettre de pénétrer dans son sanctuaire.

— Pénètre et surtout ne casse rien, répondit Maurice sans se retourner.

— Comment, ne casse rien! s'écria Thérèse d'une voix comiquement indignée. Pour qui me prenez-vous? A-t-on jamais vu, parce que l'autre jour j'ai ébréché votre encrier, une vieille faïence qui faisait pitié...

Attendez, attendez, puisque vous tremblez si fort, je vais prendre des précautions.

Alors elle se dressa sur la pointe des pieds, elle releva gracieusement le bas de sa robe, et s'avançant à tout petits pas craintifs :

— De cette façon, ton mobilier ne court aucun risque, dit-elle, je ne pose pas, j'effleure; es-tu content?

— Ravi, répondit Maurice qui regardait en riant ce gracieux manège.

Thérèse vint alors s'asseoir près de son mari, et promenant autour d'elle un regard qu'elle essayait de rendre d'indolence :

— On se croirait ici dans une boutique de bric-à-brac. Je préfère à toutes ces vieilleries l'élégance de notre salon.

— Ce salon, si élégant, répliqua Maurice en souriant, me semble, à moi, froid et nu. Ces vieilleries, comme tu les appelles, me disent quelque chose, au lieu que des murs à fond blanc, avec des baguettes dorées, ne me disent rien.

La jeune femme regarda de nouveau autour d'elle, comme si la réponse de son mari lui eût causé un grand étonnement.

— Quoi! s'écria-t-elle, tout cela parle?

— Oui, ces objets parlent, non pas à tout le monde, mais à ceux qui ont l'habitude de les voir tous les jours.

— Et que disent-ils?

— Oh! bien des choses.

— Vraiment! s'écria Thérèse en s'approchant; je serais curieuse de savoir ce que peuvent dire, par exemple, ces flambeaux de bronze qui ont une si drôle de forme.

— Ils me disent : « Bonjour, Maurice, je suis en

sortir de l'état de tranquillité, ce sont des amusements et qui s'amuse ne doit pas s'emporter, mais les enfants se battent quelquefois pour un fétu. Voyez donc, M<sup>r</sup> si je dois être presomptueux et penser ainsi. doi je être a plus forte raison vindicatif. Je voudrais me trouver dans le cas de faire du bien à mes plus grands ennemis si j'en ai de tels et je le ferois de tout mon cœur. Soyés en, j'ose vous en conjurer, tres persuadé. Enfin Monsieur tel que je pusse être a vos yeux rien ne m'empêchera de vous être très sincèrement attaché, de vous regarder comme un de mes bienfaiteurs et de mes protecteurs et comme celui que je respecterai le plus toute ma vie.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Monsieur

Votre très humble  
obéissant serviteur  
GUETTARD.

### Une anecdote sur Malesherbes.

Malesherbes avait une écriture très-difficile à déchiffrer, ce qui, dans le cours des voyages qu'il fit, toujours sans être connu, lui attira une petite aventure que Louis XVI aimait à lui entendre conter. Il laissa quelques mots par écrit à un homme d'un ton brusque, d'un caractère franc, qui ne le connaissait pas et qui s'écria à la vue de cette écriture indéchiffrable : « Quel diable de griffonnage ! — Vous trouvez donc mon écriture mauvaise ? — Ah ! détestable. — Eh bien ! cela n'a pas empêché que, dans mon pays, je n'aie été le secrétaire d'un fort grand seigneur. — Parbleu ! il faut que ce fût une grande bête. »

Ceci rappelle une anecdote à peu près du même genre. Sous la minorité de Louis XV, l'évêque de Fréjus, depuis cardinal de Fleury, précepteur de ce prince, écrivit à Versailles, d'un appartement à l'autre, un petit billet au maréchal de Villeroy, gouverneur du jeune roi.

Le maréchal, qui avait un peu de brusquerie, ayant peine à lire certains mots du billet, dit au valet du cardinal de Fleury : « Dis à ton maître que, s'il veut que je comprenne ce qu'il me mande, il écrive plus lisiblement. »

L'évêque écrivit de nouveau son billet et le mieux qu'il put; mais, pour faire sentir au maréchal ce que son observation avait d'un peu rude, il ajouta la phrase suivante :

« Gardons-nous l'un à l'autre le secret sur ce petit incident, de peur qu'on ne dise que le roi a un précepteur qui ne sait pas écrire et un gouverneur qui ne sait pas lire. »

(GAILLARD, Vie ou Eloge historique de M. de Malesherbes.)

### ADMINISTRATION DES POSTES.

Des examens pour l'admission au surnumérariat des Postes auront lieu le jeudi 2 septembre 1875.

Les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans qui seraient dans l'intention de prendre part à ces examens devront se présenter sans délai devant le Directeur, Chef du service des Postes du département où ils résident, chargé de leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

### Faits divers.

— Le dimanche 11 de ce mois, M. Duruof et M. de Fonvielle ont fait, à St-Cloud, une ascension en ballon. Les phénomènes constatés par les aéronautes montèrent jusqu'à quel point l'atmosphère est troublée en ce moment. La *Ville de Calais* s'est élevée par une pluie battante jusqu'à 3450 mètres de hauteur; à cette altitude ce n'était plus la pluie qui environnait le ballon, mais la neige qui tombait en flocons serrés, comme un jour d'hiver.

L'atmosphère neigeuse était très-épaisse car l'aérostat s'est maintenu à l'intérieur pendant très longtemps. La nacelle, les cordages étaient recouverts de petits glaçons qui pendaient comme des stalactites.

Chine blessé et malade. Je ne puis l'écrire et je l'envoie par un camarade qui, plus heureux que moi, retourne en France, un souvenir qui l'apprendra que là-bas, à trois mille lieues, Gaston, lieutenant aux tirailleurs d'Afrique, ton vieil ami, pense à toi, même au milieu de ses souffrances. — Gaston est mort... aussi quand je regarde ces flambeaux qui te paraissent si difformes, c'est à lui que je pense, c'est avec lui que je vis un instant.

Le joli sourire qui, depuis le commencement de cette scène, n'avait pas encore quitté les lèvres de Thérèse, disparut. Elle devint tout à coup sérieuse et réfléchie et passant un de ses bras autour du cou de son mari :

— Alors toutes ces choses-là sont des souvenirs ? demanda-t-elle.

— Oui, répondit Maurice; chacun de ces objets me rappelle un chagrin, une peine, un bonheur ou un ami.

— Un ami ?

— Sans doute.

— Et une amie, peut-être ?

Maurice regarda Thérèse.

— Allons, allons, lui dit-elle de sa voix la plus douce, en se pressant contre lui, confessez-vous à votre femme. Elle sait bien que vous n'avez pas toujours vécu comme un petit saint. Les hommes sont, dit-on, avant leur mariage, de grands scélérats, et sans doute il y a ici plus d'un objet qui témoignerait de votre scélératesse à vous, monsieur.

— Tu te trompes, ma chère enfant, répliqua Maurice. Puis, changeant tout à coup de conversation : Que fais-tu ce soir ? demanda-t-il.

— Je ne sais pas, répondit Thérèse, et toi ?

Il est tout au moins extraordinaire de voir, en juillet, la température envahie, à 3000 mètres de hauteur, par une neige aussi serrée et aussi persistante.

Les Anglais nous appellent des mangeurs de soupe. Ne nous en défendons pas. Nos soldats, nos campagnards, nos ouvriers lui doivent leur robuste tempérament. Quant à l'homme de profession libérale, à la femme délicate, aux bébés, leur santé serait bientôt compromise s'ils s'abstenaient de potage.

Mais comme on ne fait pas de civet sans lièvre, on ne fait pas de bouillon sans bœuf, et vraiment rien n'est désagréable à manger comme cette viande bouillie.

Nous devons à l'industrie moderne, l'Extrait de viande Liébig qui n'est autre qu'un bouillon concentré sans graisse ni gélatine, ce qui le rend si précieux pour les malades et les convalescents; le véritable Extrait de viande Liébig vous improvise un potage aussi agréable que substantiel. Il faut, pour éviter la contrefaçon, exiger sur les pots la signature Liébig en encre bleue.

— C'était pendant les moissons dernières. — On venait d'apporter le dîner des travailleurs.

Tous, assis en rond par terre, hommes, femmes, maîtres, ouvriers, domestiques, mangeaient directement dans la soupière, sans l'intermédiaire d'aucune espèce d'assiette. En moisson, l'assiette est une superfluité coûteuse et inutile.

Un enfant criait, un enfant de huit mois, le fils du fermier.

La grand'mère, qui se trouvait vis-à-vis, demanda le petit pour le consoler.

On le lui passa par-dessus la soupière.

L'enfant n'avait que sa petite chemise pour tout vêtement.

Les extrêmes se touchent, dit la sagesse des Nations; c'est pour cela qu'au milieu de son ascension, l'enfant laisse tomber en pleine soupe, cet excédant de bagage que l'on dépose habituellement ailleurs que dans une soupière. A huit mois, les enfants ne mettent pas de pantalon, mais ils ont souvent des faiblesses.

Grimace dans le cercle des mangeurs, et arrêt spontané des mâchoires.

Mais le maître promenant à la ronde un œil froncé :

— Qu'est ce que c'est !... On mangera AUTOUR !

— Un calembourg de Bocquillon :

— La tradition nous apprend qu'aux noces de Cana, il suffit d'un souffle à Jésus pour changer l'eau en vin.

Voilà un souffle qui rappelle singulièrement les vents d'ange.

## LA SAISIE

POÈME POPULAIRE

Couronné par l'Académie des Jeux floraux.

C'était par un matin lugubre de décembre ;  
La scène se passait dans une pauvre chambre  
Sans feu, malgré le froid qui sévissait bien fort.  
Dévoré par la fièvre, et plus pâle qu'un mort,  
Un homme chancelant, épuisé, l'œil atone,  
Répétait lentement d'une voix monotone :  
« — Nous chasser ! Ils ont dit qu'on allait nous chas-  
ser ! Et la femme à ses pieds ne savait que presser [ser] !  
Sur son sein amaigri trois enfants, trois beaux anges,  
Dont le dernier riait, innocent, dans ses langes.  
« — Calme-toi, disait-elle en refoulant ses pleurs,  
Dieu nous consolera, Dieu qui voit nos douleurs ;  
Lui qui sait que jamais, cher compagnon, mon homme,  
Tes bras n'ont refusé la besogne... La somme  
Que nous gardions, hélas ! pour solder le loyer,  
En remède pour toi j'ai voulu l'employer.  
Qu'importe le chagrin, l'épreuve, la misère ?  
La femme à son mari, les enfants ont leur père ;  
Le courage en mon cœur ne s'est jamais éteint ;

— Moi, je reste ici.

— Encore ? tu es donc décidé à passer toutes tes soirées à la maison ?

— Où veux-tu que je le passe ?

— Je ne sais pas, moi. Ou allais-tu, le soir, quand tu étais garçon ?

— Quand j'étais garçon, fit Maurice un peu embarrassé, je me promenais... je fumais en flânant sur les boulevards.

— Eh bien, qui t'empêche d'aller, comme autrefois, sur les boulevards ? dit Thérèse. Ah çà, monsieur, me prenez-vous pour un tyran ? Vous êtes mon ami et non mon esclave ; je veux vous rendre la vie facile, agréable, être indulgente pour vos défauts, tâcher de m'y habituer et même les aimer. Ou sont vos défauts, pour que je les aime ? Est-ce que vous n'en auriez pas ?

— J'en aurai, ma chère amie, répliqua Maurice en souriant, et assez pour exercer ta philosophie indulgente. Qui donc a fait ainsi ton éducation sous le rapport de la tolérance ?

— Ma mère, une femme bonne et sensée, que vous n'allez pas voir souvent, quoiqu'elle demeure en face de nous.

— J'irai, ma chère Thérèse, j'irai.

— Ce soir ? elle a quelques amis et j'ai promis de l'amener.

— C'est convenu.

La jeune femme, radieuse, approcha son joli visage des lèvres de son mari.

Maurice prit dans ses mains la tête de Thérèse, la contempla pendant un instant comme s'il désirait se bien pénétrer de sa beauté, et bientôt, ébloui, fasciné,

Il s'éveille plus fort, quand le malheur l'atteint,  
Et je sens doucement, dans le fond de mon âme,  
Que je suis la moitié de ta chair, moi, ta femme !  
L'homme laissa tomber ses deux mains sur le front  
Qui se tournait vers lui : — « Nous subirons l'affront,  
Nous partirons, dit-il, car ta force me gagne. »  
Alors se relevant, sa vaillante compagne  
Attacha ses regards désolés sur les murs ;  
Puis lui montrant du doigt un bouquet d'épis murs :  
« — Nous étions mariés du matin ; hors la ville  
Nous allâmes tous deux pleins d'un bonheur tranquille,  
Seuls... nous parlant bien bas dans les champs tout  
Je rapportai ma gerbe... Ah ! ces épis sacrés, [dorés ;  
Ce chaste souvenir dont j'ai peur qu'on se raille,  
Je puis bien l'emporter... Ce n'est qu'un peu de paille. »

En détournant la tête elle prit le bouquet,  
Puis y colla sa bouche en pleurant...

Le loquet  
De la porte grinça : les hommes de justice  
Arrivaient pour remplir leur inflexible office.  
Ils tenaient à la main des grimoires noircis ;  
Tout était bien en règle, et l'ordre était précis.  
Saisir le mobilier des escrocs, des jouisseurs,  
Des femmes dont le luxe a des sources boueuses,  
Des hommes d'agio qui volent en plein jour,  
Des emprunteurs, vivant sur chacun tour à tour,  
Chevaliers du hasard, maîtres d'escroqueries,  
Du volcan parisien méprisables scories,  
C'est bien, juste, moral, et à chacun applaudit.  
Mais, s'il s'agit du pauvre, ah ! notre cœur bondit !  
Ces minces mobiliers, d'une valeur vénale  
Presque nulle, n'ont rien pourtant qui les égale :  
La table de sapin, les simples rideaux blancs,  
Le coucou qui chantait les heures aux enfants,  
L'armoire de noyer servant de lingerie,  
Les fauteuils des petits, la vaisselle fleurie,  
Quelques livres, enfin le lit des deux époux  
Ou l'honnête travail rend le sommeil plus doux,  
Tout cela, c'est sacré...

Mais la justice est une ;  
Son duel commençait avec cette infortune.

Quand l'huissier dans la chambre à peine eut fait un  
Lorgnant le mobilier, il murmura tout bas : [pas,  
« — Pas seulement les frais ! — Des gens du voisin  
Le suivaient, curieux de voir, sur leur visage, [usage  
Comment les malheureux expropriés, saisis,  
Se verraient de chez eux renvoyés sans sursis.  
La vente commença :

« — La commode, peu chère !  
Imitant l'acajou... Cinq francs... Qui met enchère ?  
Six francs à gauche... Allons, c'est pour rien ! Une fois !  
Deux, trois fois, à six francs ! adjugé ! »

Cette voix  
Dans le cœur de la mère entra comme une lame,  
Et, la main dans la main de son mari, la femme  
Regardait, l'œil hagard, s'en aller ses trésors ;  
Ses larmes ruisselaient, malgré de vains efforts...

« — La table, maintenant ! un meuble de famille,  
Je l'offre pour cent sous... c'est vous, la blonde fille,  
Qui faites signe ? non ! La table, pour cent sous !  
On y peut dîner six... vrai, ces prix sont trop doux,  
Examinez l'objet... Ah ! cinquante centimes,  
Enlevez ! »

Tour à tour, et pour des prix infimes,  
Les meubles s'en allaient... Un crucifix pieux  
De l'homme de la loi vint à frapper les yeux :  
Il avança la main... Alors, tremblante et blême,  
Comme si l'on venait de l'atteindre elle-même,  
La femme s'élança soudain :

« — Ah ! de ce lieu,  
Emportez tout, oui, tout, mais laissez-moi mon Dieu,  
Laissez le crucifix dont l'aspect nous console ;  
La loi ne peut vouloir qu'on prenne un tel symbole ;  
Et pas plus que le lit, on ne saisit l'autel.  
M'enlever cette image ! ah ! ce serait cruel !  
Ma mère la serrait sur ses lèvres si pâles,  
Quand la mort éteignit le dernier de ses râles ;  
Mes enfants à ses pieds savent joindre leurs doigts ;  
Ils disent le *Pater* de leurs petites voix ;  
Sur leurs berceaux déjà s'incline le Calvaire ;  
En me sentant chrétienne, ah ! je suis deux fois mère !

par ses grâces encore si jeunes et qui promettaient  
d'être si complètes, par cette bouche qui lui souriait si  
tendrement, par ces yeux qui le regardaient avec  
amour, il sembla vouloir chasser loin de lui quelque  
importune pensée, pressa vivement Thérèse sur son  
cœur et posa ses lèvres sur l'éblouissante chevelure  
blonde de la jeune femme.

Mais, au moment où Thérèse attendrie allait répondre  
à l'étreinte de Maurice, on entendit frapper à la porte.

— Entrez, dit Maurice.

Un domestique pénétra dans le cabinet et remit une  
carte à son maître.

— Le baron de Livry !... s'écria Maurice surpris.

— Cette personne, dit le domestique, désire savoir  
si monsieur est chez lui et s'il reçoit.

Tandis que Maurice se consultait avant de répondre,  
Thérèse lui demanda si le baron de Livry était un de  
ses amis.

— Oui, un de mes amis, dit-il.

— Alors, pourquoi hésiterais-tu à le recevoir ? fit-elle.

Ah ! je me souviens, tu m'as promis de l'accompagner  
chez ma mère. Nous irons plus tard ; je ne veux pas te  
priver du plaisir de passer quelques instants avec un  
ami. Et, se tournant vers le domestique qui, debout au  
milieu du cabinet, attendait des ordres : — Priez le baron  
de monter, dit-elle.

Quelques instants après, Maurice, que Thérèse avait  
quitté pour aller s'habiller et qu'elle devait rejoindre  
quand elle serait prête, serrait avec une sorte de  
cordialité un peu craintive, les mains du meilleur ami  
d'Hélène de Brionne.

Ceux qui gardent les biens de ce monde parfois  
Peuvent bien oublier le Sauveur mis en croix ;  
Mais nous, monsieur, mais nous qui tombons hors d'ha-  
Sous l'écrasant fardeau d'une éternelle peine, [leine  
Nous qui d'un dur labeur devons subir les lois,  
Que deviendrions-nous, si nous n'avions la croix ? »

Tandis qu'elle parlait, sa joue était mouillée  
De larmes qu'essuyait l'enfant... Agenouillée,  
Des sanglots pleins le cœur, elle étendit les bras...  
Mais l'huissier dit :

« — La loi n'a point prévu ce cas,  
Elle vous laisse un bois de lit, avec la paille... »  
Arrachant brusquement le Christ de la muraille,  
L'homme noir ajouta :

« — Le crucifix de bois  
A vingt sous... quinze... dix... »

Nul ne couvrait sa voix,  
Quand un accent, vibrant de notes généreuses,  
Répliqua :

« — Cinq cents francs ! »

Les têtes curieuses  
Se tournèrent alors vers un jeune homme en deuil  
Qui du pauvre logis avait franchi le seuil.  
Il avait entendu les prières ferventes  
De la femme, il avait vu ses larmes brûlantes ;  
Remué jusqu'au fond du cœur, il s'était dit  
Que donner fait du bien !... et l'huissier interdit,  
Redoutant une erreur, dit d'une voix railleuse :

« — Cinq cents francs ! Il s'agit d'une œuvre merveil-  
leuse !

A cinq cents francs le Christ ! personne ne dit mot ?  
Il est à vous, monsieur... » La femme eut un sanglot  
Mêlé tout à la fois de douleur et de joie.  
Sauvés ! Dieu les sauvait, l'huissier lâchait sa proie,  
Les meubles resteraient à ces pauvres bannis,  
Et l'on pourrait encore vivre des jours béni.

La mère, ses deux bras arrondis en corbeille,  
Soutenant les enfants à figure vermeille,  
S'élançant vivement vers le jeune étranger :

« — Un ange vous a donc dit de nous protéger ?  
— Oui, répondit alors lentement le jeune homme,  
Cet ange était ma mère... Avant un mois, à Rome,  
J'irai pour me tremper aux eaux vives de l'art ;  
Eh bien ! je vous le dis, jamais pour mon regard  
Rien ne sera plus grand, ni plus sain pour mon âme,  
Que le spectacle offert par vous, ô pauvre femme !  
Où je trouve le vrai, je crois trouver le beau ;  
De cette scène-là je veux faire un tableau,  
Une œuvre qui sera mon œuvre populaire,  
Qui dans tous les greniers parlera de prière ;  
A mes frères dans l'art, je veux prouver combien  
Notre esprit peut grandir, quand il se fait chrétien !  
Si nous reproduisons des scènes trop cruelles,  
Nous devons les baigner de clartés éternelles !  
Mon atelier d'artiste est voisin des greniers,  
A des titres divers, nous sommes ouvriers :  
Ah ! dans le fond du cœur et dans la chambre sombre,  
Gardons le crucifix pour éclairer notre ombre,  
Drapeau, frère divin du drapeau des soldats,  
Que la femme relève en pleurant sous nos pas.  
Qu'elle déploie au sein des plus rudes misères,  
Qui, nous parlant du ciel, nous rappelle nos mères ! »

Et l'artiste, le cœur ému, les yeux rougis,  
Embrassant les enfants, s'éloigna du logis.

Raoul de NAVERY.

Et l'artiste, le cœur ému, les yeux rougis,  
Embrassant les enfants, s'éloigna du logis.

Raoul de NAVERY.

Et l'artiste, le cœur ému, les yeux rougis,  
Embrassant les enfants, s'éloigna du logis.

Raoul de NAVERY.

Sous le titre de **Traité pratique élémentaire de la Meulcrie**, à l'usage de la Meulcrie, par JULES BERTRAND, fabricant de Meules à La Ferté-sous-Jouarre, M. Brière, libraire à Etampes, met en vente au prix de 5 fr. un fort beau volume in-8°, qui vient d'être honoré par l'Académie Nationale d'une médaille de 2<sup>me</sup> classe, et par le Jury de l'exposition de Bois d'un diplôme de mérite.

Cet ouvrage intéresse non-seulement MM. les Meuniers, mais encore MM. les Gardes-moulins, à cause des renseignements spéciaux du métier.

En l'indiquant à nos lecteurs, nous pensons leur être agréable.

Ils se regardèrent ensuite en silence comme s'ils épiaient les changements que le temps avait apportés sur leurs visages. Puis Maurice, après avoir fait associer le baron en face de lui, dit d'une voix encore empreinte d'une certaine émotion :

— Il y a bien longtemps, baron, que je n'ai eu le plaisir de vous voir. J'ai songé souvent à aller frapper à votre porte, mais vous êtes rarement chez vous, et...

— Et, répliqua M. de Livry en l'interrompant, vous cherchez de mauvaises raisons pour expliquer une chose des plus naturelles. Vous n'êtes pas venu me voir, mon cher Maurice, tout simplement parce que ma vue vous aurait rappelé un temps qui n'est plus et que vous voulez oublier. Je comprends parfaitement cela et je ne vous en ai voulu un instant. Aussi est-il fort peu gêné à moi, je le reconnais, de vous relancer jusque chez vous et de vous infliger ma présence.

— Ah ! baron, fit Maurice.

— Ne vous défendez pas, je sais ce que je dis, et ma seule excuse est dans mon égoïsme. Lorsqu'on a, comme vous, trente ans à peine, on se crée facilement de nouvelles relations, on est vite familiarisé avec des visages inconnus la veille. A mon âge, c'est autre chose : un ami qui disparaît, on ne saurait le remplacer ; certaines habitudes qui nous échappent laissent un grand vide dans notre existence ; et, comme je me trouve tout désorienté depuis quelque temps, comme je ne sais de quel côté me retourner, j'ai pris le parti, dussé-je vous désobliger, de venir à vous.

ADOLPHE BELOT.

(La suite au prochain numéro.)

## Objets trouvés.

Dans les premiers jours de cette semaine, une paire de lunettes, montées sur argent a été trouvée devant la Sous-Préfecture; la personne qui les a perdues peut les réclamer au bureau de police.

## COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX.

L'Inspecteur chargé de la réorganisation de l'Agence d'Etampes dont feu M. Caudel était titulaire, A l'honneur d'inviter MM. les assurés de la compagnie du Phénix à lui faire tenir le montant des primes échues.

Il les prie également de lui adresser toutes demandes ou réclamations, soit en modification, soit en renouvellement de contrats, Chez M. SAUVÉ, rue de la Juiverie, à ETAMPES.

## Etat civil de la commune d'Etampes.

## PUBLICATIONS DE MARIAGES.

Entre : 1° BARDOU Alfred-Louis, 34 ans, sans profession, rue du Perray, 42; et D<sup>lle</sup> DIDOT Eugénie-Augustine, 37 ans, caissière, rue de la Villette, 34, à Paris-Belleville.

2° POIRIER Frédéric-Cyrille, 26 ans, charretier, rue Saint-Martin, 66; et D<sup>lle</sup> MAZURE Adeline-Léontine, 28 ans, sans profession, à Boutrevilliers.

## DÉCÈS.

Du 10 Juillet. — LANGLOIS Louise-Eugénie, 4 jours, rue Basse-des-Groisonneries, 17. — 42. CORMIER Clémentine-Adèle, 12 jours, rue de la Boucherie, 45. — 42. DAUBIGNARD Henry, 21 ans, journalier, rue Courte, 2. — 15. BOULOMMIER Mélanie, 49 ans, veuve Rochette, couturière, rue Haute-des-Groisonneries, 9 bis.

Pour les articles et faits non signés: AUG. ALLIEN.

## AVIS

L'Atelier de Photographie de MM. RICHOU PÈRE et FILS, précédemment établi rue du Haut-Pavé, 9, à Etampes, est actuellement situé rue Damoise, en face le Tribunal.

Portraits de toutes dimensions, Reproductions, Agrandissements, Points de vue de propriétés, de monuments, etc., etc.

## AVIS TRÈS-IMPORTANT

La guérison de la phthisie pulmonaire, de la bronchite chronique, de l'anémie, pauvreté du sang, du catarrhe pulmonaire, de la consommation et de l'épuisement prématurés, est une vérité acquise à la science: le remède le plus efficace entre tous ceux employés jusqu'à ce jour pour combattre ces affections de poitrine, est sans contredit la FARINE MEXICAINE, DEL DOCTOR BENITO DEL RIO. Cet aliment délicieux convient à tous les tempéraments. D'un goût agréable et d'une digestion facile, la FARINE MEXICAINE se recommande aux convalescents, aux vieillards et aux enfants faibles ou à ceux dont la croissance a été trop rapide.

100,000 guérisons constatées en 40 ans.

Se méfier des contrefaçons, exiger la signature du DOCTOR BENITO DEL RIO et du Propagateur R. BARLERIN, de Turare.

La FARINE MEXICAINE se trouve à Etampes, à St Basile, rue St-Jacques et rue Ste-Croix, près le chemin de fer, chez M. PASQUIER, négociant. Epicerie de choix et magasin spécial pour Clausures. 52-34

Nous engageons nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offerte par la maison ABEL PILON, de Paris. 52-34

## ÉCOLE PRÉPARATOIRE

PARIS — 28, rue du Rocher, 28 — PARIS

Dirigée par E. JULLY, ancien élève de l'École normale supérieure et professeur de mathématiques des lycées et de l'École préparatoire de Sainte-Barbe.

Cours préparatoires aux Baccalauréats (session de novembre) et à l'École centrale (session d'octobre).

## Un Journal parlementaire.

DÉPUTÉS FONDATEURS :

MM. BARTHÉLEMY-ST-HILAIRE, général BILLOT, BOUCAU, CRANTON, CRÉMIER, FAYE, FOURCAND, GRÉVY, JOZON, O. DE LA FAYETTE, LEROYER, LUCET, MÉLINE, RAMBAU, RIONDEL, LÉON ROBERT, Ch. ROLLAND, SÉNARD, TASSIN, TURQUET, WARNIER, WILSON, etc.

Réorganisée sous le patronage de nombreux députés de la Gauche et du Centre Gauche, dont elle est devenue l'organe accrédité, l'Opinion est le seul journal républicain qui publie tous les jours le compte-rendu analytique officiel des débats de l'Assemblée. Quant à la ligne du journal, les noms qui figurent plus haut suffiraient à la déterminer. Le développement graduel de toutes les libertés, le respect de tous les droits, une politique républicaine, libérale et progressive, tel est le programme de l'Opinion.

Mais on ne vit pas de politique pure: le mouvement commercial, intellectuel, artistique, occupe généralement une place importante dans les journaux politiques. Rien n'a été négligé pour rendre le journal, sous tous ses rapports, digne des hommes éminents qui ont participé à sa réorganisation, et du public républicain auquel il s'adresse.

ABONNEMENTS : 16 francs par trimestre.

BUREAUX : RUE COQ-HÉRON, 5, PARIS.

L'Opinion Nationale est en vente dans toutes les gares de chemins de fer.

PRIME GRATUITE

offerte aux abonnés nouveaux :

Le Siège de Paris, un beau volume in-8°.

## ANNONCES.

(1) Etude de M<sup>e</sup> CHENU, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n° 100.

## RETRAIT

DE

## CAUTIONNEMENT.

Suivant acte fait au greffe du Tribunal civil d'Etampes, le seize juillet mil huit cent soixante-quinze, M<sup>e</sup> Louis-Laurent Chenu, avoué, demeurant à Etampes, rue Saint-Jacques, numéro 400, — agissant au nom et comme administrateur provisoire de la succession de M. Jean-Louis Caudel, décédé huissier en cette ville, — a déclaré que par suite du décès de ce dernier, il était dans l'intention de retirer du Trésor public le cautionnement par lui versé en sa qualité d'huissier.

Pour extrait,

Signé, CHENU.

**LIEBIG**  
**BUILLON INSTANTANÉ**  
 ÉCONOMIQUE, PRÉCIEUX  
 Pour Soupes et pour Assaisonnements  
 4 MÉDAILLES, 3 DIPLOMES D'HONNEUR  
 1867, 1868, 1869, 1872, 1873  
 Paris, Amsterdam, Havre, Moscou, Vienne  
 Mis hors Concours — Lyon 1872  
 SE VEND PARTOUT  
 EN GROS : 30, rue des Pâtisseries — Paris

## Saison d'été 1875.

## MAISON COLLIN

Place Notre-Dame, n° 19 et 21.

VÊTEMENTS TOUT FAITS POUR HOMMES & POUR ENFANTS  
 ainsi que de Première Communion.

GRAND CHOIX DE DRAPERIES HAUTE NOUVEAUTÉ

Pour Vêtements sur mesure.

NOUVEAUTÉS POUR ROBES — CONFECTIONS — CHALES  
 SOIERIES — TOILES — CALICOTS, ETC.

Comptoir spécial de Deuil.

Les Abonnés dont l'abonnement expire ou est expiré, sont priés de le faire renouveler. — Nous les prions qu'à défaut d'ordres contraires, afin qu'ils n'éprouvent pas d'interruption dans l'envoi du Journal, nous continuerons de le leur adresser.



IMPRIMERIE DE AUG. ALLIEN, RUE DU PONT-QUESSNEAUX, 3.  
 Affiches, Circulaires, Lettres de faire part, Billets de décès, Factures, Cartes de visites, etc., etc.

## CINQ FRANCS PAR MOIS

JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.

## CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

Concile œcuménique de Rome, splendides illustrations en chromo, véritable monument élevé à la gloire du Saint-Siège et de l'Église, 8 vol. in-folio. 800 fr.  
 Payables 50 francs par trimestre.  
 La Vie de N.-S. Jésus-Christ, par Jérôme Nadal, 2 grands volumes in-folio, illustrés de 180 gravures sur acier. 99 fr.  
 Vie de la très-sainte Vierge, par Le Muletier, 2 vol. in-8° raisin, illustrés sur acier. Prix des 2 vol. 25 fr.  
 La Sainte Bible, illustrée par Gu. Ave-Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.  
 Missale Romanum, splendide édit. Mame, 4 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.  
 Les Évangiles Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée. 700 fr.  
 DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.  
 Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.  
 Géographie, Dernière édition, par Mallet-Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et colorées, broché. 80 fr.  
 Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr.  
 Art pour tous, par C. Sauvageot, 43 vol. cartonnées. 390 fr.

POUGET Des Droits et des obligations des divers négociants et commissionnaires, 4 vol. in-8°. 32 fr.  
 PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 420 fr.  
 BREHM. La vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes. 4 vol. in-8°. 42 fr.  
 L'École normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr.  
 BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères. 24 vol. in-8°. 180 fr.  
 CHATEAUBRIAND. Œuvres illustrées, 9 gros vol. in-8° Jésus. 400 fr.  
 MUSSIT (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida. 10 magnifiques vol. in-8°. 80 fr.  
 La famille d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules Janin, les titres et les armes en chromo, et tous les portraits, biographies et autographies de chacun des membres de cette famille. 40 planches, riche album de salon. 120 fr.

OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, AMYOT, LEMERRE, ETC.

## CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris: Méthodes, Études, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc.

La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues.

Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtée par Moscheles, Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 41 volumes grand format. Prix: 80 fr. Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

## BOULOGNE-SUR-MER

PAS-DE-CALAIS

Saison d'Été 1875, Bals, Concerts, Théâtre: Opéra et Fêtes.

Bains, Casino, Courses, Régates, Excursions en mer, Pèlerinages.

## BAINS DE MER

## JUS DE BIFTECK

ALIMENTATION RECONSTITUANTE

Des Convalescents, des Vieillards, des Opérés, des Femmes, des Nourrices et des Enfants débilités. Le Jus de Bifteck se prend immédiatement avant ou après le repas, à la dose d'un petit verre à liqueur pour les adultes, et d'une cuillerée pour les enfants.

Prix du flacon: 3 fr. 50 cent.

A ETAMPES, chez M. DELISLE, pharmacien.

52-16

Certifié conforme aux exemplaires distribués aux abonnés par l'imprimeur soussigné. Etampes, le 17 Juillet 1875.

Fait pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN, apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes. Etampes, le 17 Juillet 1875.

Enregistré pour l'annonce n° Folio  
 Reçu franc et centimes, décimes compris.  
 A Etampes, le 1875.

## Bulletin commercial.

MARCHÉ d'Etampes.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ d'Angerville.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ de Chartres.	PRIX de l'hectol.
10 Juillet 1875.	fr. c.	16 Juillet 1875.	fr. c.	10 Juillet 1875.	fr. c.
Froment, 1 <sup>re</sup> q.....	49 39	Blé-froment.....	20 67	Blé élite.....	19 25
Froment, 2 <sup>e</sup> q.....	48 21	Blé-boulangier.....	47 50	Blé marchand.....	47 50
Méteil, 1 <sup>re</sup> q.....	45 33	Méteil.....	46 34	Blé champart.....	46 50
Méteil, 2 <sup>e</sup> q.....	44 06	Seigle nouv.....	44 48	Méteil mitoyen.....	45 50
Seigle.....	42 47	Orge.....	44 00	Méteil.....	44 25
Escourgeon.....	43 97	Escourgeon.....	40 47	Seigle.....	44 50
Orge.....	42 47	Avoine.....	40 50	Orge.....	44 00
Avoine.....	41 66			Avoine.....	44 00

## Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS DU 40 AU 46 JUILLET 1875.

DÉNOMINATION.	Samedi 40	Lundi 42	Mardi 43	Mercredi 44	Jeudi 45	Vendredi 46
Rente 5 0/0.....	104 27	104 30	104 60	104 50	104 65	104 67
— 4 1/2 0/0.....	94 25	95 00	94 25	95 00	94 70	94 70
— 3 0/0.....	63 85	63 95	64 20	64 20	64 40	64 45